

Ville de Meyzieu

Le Conseil de Développement

Rapport annuel d'activité 2015

Table des matières

A - Commission « Révision du PLU-H ».....	3
B - Commission « Impacts du Grand Stade ».....	4
C- Commission « Intergénérationnel ».....	23
D- Commission « Plan global de circulation ».....	29
E- Commission « Dynamisation du centre ville ».....	31
F- Commission « Grand Large ».....	34

A - Commission « Révision du PLU-H »

Membres : Christian Chabanette, Luc Deyris, Philippe Gachet-Mauroz, Frédéric Girod, Michel Shoshany, Pierre Viseux

Elu référent : Freddy Sabuncu

Contexte : Durant la mandature précédente, le CDD a produit 3 contributions relatives au Projet d'Aménagement et de Développement Durable à l'échelle de la commune de Meyzieu et a participé activement aux travaux du Conseil de Développement du Grand Lyon à l'échelle du Bassin de Vie Rhône-Amont.

Lors de son renouvellement en 2015, le CDD a souhaité, de par ses missions, son attachement majolan et son pragmatisme amont-rhodanien, contribuer à la rédaction de la réglementation. Il pense qu'un travail en "amont" en collaboration avec les services de la Métropole, renforcera l'influence citoyenne de notre bassin de vie.

Sont concernées, plus particulièrement, les règles visant les enjeux « Poursuivre le renforcement et la valorisation du centre-ville de Meyzieu » et « mieux maîtriser l'évolution des tissus pavillonnaires ».

Lors du Comité de Pilotage réuni le 1^o octobre 2015, Monsieur le Maire a indiqué que le CDD ne peut intervenir durant la phase de rédaction des éléments réglementaires, qui incombe exclusivement aux services de la Métropole

Réunions effectuées : 2

Contributions : Aucune

Conclusion et Perspectives de travail pour 2016 :

Durant la concertation qui sera lancée par la Métropole sur les documents concernant Meyzieu, la Ville de Meyzieu pourrait demander une réunion spécifique pour le CDD, à organiser en liaison avec l'adjoint à l'urbanisme, Freddy Sabuncu.

B - Commission « Impacts du Grand Stade »

Cette commission est née d'une AUTO SAISINE de certains membres du CDD estimant ce projet de nature à avoir un impact important pour l'ensemble de notre ville.

Ces travaux se sont étalés de juin 2012 à octobre 2012 où nous avons cessé nos travaux suite à un différent avec l' élu en charge du CDD, repris de mai 2013 à janvier 2014, puis interrompus pendant la campagne des élections municipales et la création d'un nouveau CDD, enfin réactivés depuis février 2015.

AUTO SAISINE : *EVALUER LES RETOMBEES TOUTES NATURES, POUR LA VILLE DE MEYZIEU, DU PROJET GRAND STADE.*

MEMBRES : ACHARD Grégory, DELESTRA Jean-Louis, DUMAS Bernard, FOLLEZOU Jean-Yves, ISOZ Corinne, MIRIOT Gérard, MUGUET Albert, NODE Claude, PAGANO Marc, PARISI Laurence, PERSOUD Marie-Rose, PERRET Michel, TRAMOY-COUDER Sabine, VISEUX Pierre

Ont également participé en 2012 et 2013 : CHARVIN Guy, DONNET Vincent, GAVIOLI André, LEBOEUF Claude, MARTINEZ Yves, PERSOUD Robert, TOMASSIAN Gilbert

IMPACTS DU GRAND STADE

1. Sur l'activité économique :

- pendant la construction
- durant l'exploitation : emplois sur le stade, hôtellerie et restauration

2. Sur la circulation :

- Les véhicules
- Piétons et 2 roues

- Transports en commun T3, Bus

3. Sur le stationnement

4. En matière de sécurité

5. En matière de niveaux de bruit

6. En matière de propreté

7. OL Académie

HYPOTHESES RETENUES

- 30 à 35 utilisations annuelles, dont 3 concerts et 27 à 32 évènements sportifs (football + quelques matchs de rugby).
- Suivant la qualification de l'OL aux différentes coupes, 5 à 10 évènements auront lieu les soirs de semaine, le reste pendant les week-ends.

REMARQUE :

Ce rapport a été rédigé en tenant compte du seul retour d'utilisation du stade le 9 janvier 2016. Pour une utilisation en jour de semaine, tout est supputations et sera reconsidéré après le match du 3/02/16.

SUR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

1. PENDANT LA CONSTRUCTION DU STADE (06/2013 à 12/2015)

☒ 1-1 Pour les besoins du chantier, il ressort, suite à 2 entrevues (2014 et 2015) avec Madame DE MALLIARD (chargée de mission emplois Grand Stade) et madame ATTARD (Meyzieu Emploi) que très peu d'emplois pour les jeunes de l'Est Lyonnais ont été créés (quelques dizaines de contrats d'insertion). Il y a donc un gouffre entre les déclarations des officiels lors du lancement du projet et la réalité.

☒ 1-2 Entreprises : Certes, des entreprises régionales ont obtenu leur part de ce chantier mais, à notre connaissance très peu de majolanes (ROCHE...)

☒ 1-3 Retombées en Hôtellerie et restauration

Les hôtels B&B ET Formule 1 ont vu leur fréquentation en augmentation durant le chantier. Il en est de même pour les Voiles du Grand Large tant pour l'hébergement que pour la restauration.

Pour les autres établissements de la ville, pas d'impact de même que pour les commerçants membres de l'UCAM.

2. DURANT L'EXPLOITATION

☒ 2-2 : Emplois permanents

1000 emplois sur le site toute l'année : OL Store, siège de l'OL, Brasserie, société informatique, karting, paint ball, hôtel et centre d'entraînement, entretien du stade, guichets

Une partie sera transférée de Gerland à Décines (OL Store, siège de l'OL, guichetiers et centre d'entraînement),

D'autres seront créés (brasserie, paintball, karting, hôtel...)

Comme pour toutes les communes, les habitants de Meyzieu pourront postuler pour ces emplois. Le critère de lieu de résidence à proximité du stade n'entre pas en ligne de compte dans la sélection.

☒ 2-3 : Emplois évènementiels

De 2000 à 2500 pour 30 à 35 évènements par an. Ce sont des emplois d'hôtesses, de stadiers, d'agents de surveillance, de nettoyage et de restauration rapide. Ils sont quasiment pourvus aujourd'hui à partir des mêmes conditions d'embauche décrits au paragraphe précédent.

A noter que ces agents n'auront ni parking attribué ni moyen de transport en commun lorsque les évènements auront lieu le soir.

Le nombre de Majolans concerné serait d'une centaine de personnes.

☒ 2-4 : Retombées économiques lors d'évènements

Cas particulier de l'EURO 2016 :

6 matchs sont programmés à Décines dont 4 en jours de semaine et 2 un dimanche. Les hôteliers de la ville sont sur le point d'ouvrir les réservations (à des prix x 3), mais c'est la règle en cas d'évènements). L'ensemble des hôtels de la ville devrait être complet. Les restaurants situés près des hôtels devraient suivre. Il n'en sera probablement pas de même pour ceux situés en Centre Ville.

L'augmentation du trafic routier pour ces 6 matchs du 13 juin au 6 juillet, devrait conduire à une baisse de chiffres d'affaires des commerces du Centre Ville ainsi que du Centre Leclerc.

Les hôteliers et restaurateurs devraient en profiter s'ils font des efforts en marketing et publicité. Les Voiles du Grand Large ont anticipé tout ceci et vont se doter d'un bus VIP pour le transfert des spectateurs aller/retour au stade en leur assurant le gîte et le couvert. La situation privilégiée de l'établissement relooké est un atout majeur. ***Ceci illustre la complémentarité entre l'évènementiel et le tourisme. C'est bien l'axe fort qu'il faudra développer.***

☐ 2-5 Retombées économiques permanentes

Le stade, comme celui des grands clubs européens, va être un pôle d'attraction permanent du public local, régional, national européen et peut-être mondial.

Le stade de Gerland était visité par 50000 personnes/an. On peut s'attendre à un accroissement significatif de ce chiffre vu la taille de l'ouvrage et sa nouveauté en dépit des aléas des résultats sportifs.

La question : Comment Meyzieu peut en retirer avantage ?

Réponse : en développant les berges du Grand Large en terme d'accès et parking aux véhicules et bus et en facilitant l'implantation d'établissements d'hôtels restauration du niveau de ce qu'ont réalisé les Voiles.

Il convient de concrétiser la dualité STADE – GRAND LARGE.

Les Tours Opérateurs proposant des visites de la Ville de Lyon pourraient aménager un nouveau circuit incluant le Stade avec le Grand Large.

ONLYLYON devrait être associé à cette démarche.

A ce jour, aucun impact sur les achats/ventes n'est signalé par les agences immobilières de la Ville.

IMPACT SUR LA CIRCULATION

Préambule : Il s'agit de la circulation des voitures, des camions, des transports en commun bus navettes, T3, Rhône Express ainsi que des modes doux, vélos et piétons.

Hypothèses des services techniques de la Métropole lors d'un événement au Grand Stade : remplissage du stade en 3 heures et évacuation en 1 heure. Si le stade est à pleine capacité (59000 p) avec 6700 places de parking au stade, cela représente $6700 \times 2,8 : 18800$ spectateurs garés sur le stade et le reste $59000 - 18800 = 40200$ s'y rendant en modes doux , T3 et navette bus.

L'impact sur la circulation va dépendre essentiellement de 2 facteurs :

- de l'affluence au stade. Pour l'année 2016, il nous semble que le phénomène de curiosité compensera le manque de performance sportive et donc que le stade devrait faire le plein à chaque match.
- Du jour où est programmé l'événement, car la perturbation devrait être beaucoup plus importante les jours de semaine que les week-ends, sauf
En cas de simultanéité entre événement au stade et de Salon à Eurexpo.

Pour 2016 :

- 12 matchs de football en semaine :
 - 4 en Championnat de France
 - 4 en Coupe d'Europe
 - 4 en Euro
- 21 évènements le week-end :
 - 17 Championnat de France

2 Euro

1 Rugby

1 Spectacle

1. LA ROCADE

Le trafic semble aujourd'hui stabilisé depuis le raccordement du contournement Est A432 aux échangeurs de la Boisse et Mionnay. Le ratio entre VL et PL est de 80% 20%. Il n'en reste pas moins que des bouchons apparaissent en jours de semaine aux heures de pointe. En cas d'évènements à Eurexpo les bouchons sont récurrents.

5000 des 7000 véhicules à garer au stade devront emprunter la Rocade. Cela va conduire, les jours de semaine, pour un match à 20h00 ou 21h00 à un trafic dépassant ce que la Rocade peut acheminer. Il faut donc s'attendre à des bouchons d'avant match de 17 à 20h00.

Nous proposons, pour ces tranches horaires, l'interdiction aux poids lourds.

Une déviation sur l'A432 pourrait être mise en place à Mionnay et à Bron.

Le 9 janvier un petit bouchon s'est formé (env. 500 m), la cause étant que les véhicules venant du Nord et du Sud se rendant au stade par le nouvel échangeur 7 bis, se rabattent sur la voie de droite, tant qu'il y a 3 voies, pas de problème mais, venant du Nord, en amont de l'échangeur 6, il n'y a que 2 voies et le bouchon se forme et remonte jusqu'au pont enjambant le canal de Jonage.

Pour un match en soir de semaine, ce bouchon remontera probablement au nœud des Iles et sans doute jusqu'au périphérique à Croix Luizet.

Pour désengorger cette portion, pour les véhicules se rendant habituellement sur l'avenue de Verdun, nous proposons l'ouverture d'une sortie supplémentaire praticable uniquement les soirs de matches.



2. L'ACCES SUD DU STADE

Du fait de manque de voie piétonne sur la rue du Rambion entre l'établissement Pénitentiaire et le pont sur la Rocade, la circulation des véhicules de Meyzieu à Décines est neutralisée dans les périodes d'avant et d'après match pour assurer la sécurité des piétons. C'est une décision de bon sens mais seulement provisoire. Il convient d'aménager une voie piétonne sécuritaire de manière à rétablir la circulation des véhicules. Sécuritaire signifiant éclairée avec un parapet sur le pont côté Nord et l'installation de quelques poubelles.

A noter la formation d'un bouchon rue de France à Décines pendant l'avant-match pour les véhicules entrant au parking du stade venant de Chassieu et des 7 chemins. Ce bouchon n'était toujours pas résorbé au début du match. Les véhicules se dirigeant à Meyzieu soit depuis la rue de France soit depuis la rue Marceau ne passaient qu'au compte gouttes. Sauf travaux très importants, (trémie,

autopont) pour une utilisation 10 fois par an, nous ne pouvons que déconseiller ce secteur aux utilisateurs.

3. L'ACCES NORD DU STADE

Celui des véhicules n'a pas d'incidence pour Meyzieu.

En revanche, ce n'est pas le cas pour celui des piétons.

Le plan prévu pour ceux garés dans les secteurs Leclerc et Grand Frais est qu'ils ne peuvent se rendre au Stade par l'échangeur 6 saturé de véhicules, de manière à ce que les flots ne se conjuguent pas. Pour cela, les piétons doivent reprendre la rue du 24 avril et se rendre au stade par la voie piétonne le long du T3 via l'avenue du Carreau. De fait, comme on pouvait s'y attendre, les piétons voyant le stade tout à côté, jugent le parcours recommandé trop long et donc passent sur l'échangeur 6 (aujourd'hui non matérialisé).

Nous proposons un trajet plus court en ouvrant le mur Ouest de Grand Frais complété par une voie mode doux depuis le rond point d'Arménie.

4. SECTEUR PANETTES – ROND POINT D'AZIEU

- ☒ 4-1 Le point noir : les véhicules venant du rond point RD302 (Hôtel Lumières/Restaurant Le Champ du Coq) et se dirigeant au parking doivent tourner à gauche. Pour des raisons structurelles ou bien de rodage du système, cela conduit à un bouchon sur la RD302 qui, le 9/01, est remonté de 500 m vers le rond point

d'Azieu. Tout laisse à croire qu'en jour de semaine, ce bouchon remontera jusqu'à ce rond point, et par la même la portion RD 302 jusqu'à la sortie de la rocade échangeur 7.

- Il convient donc à la Métropole avec l'OL de prendre les dispositions pour accélérer l'accès du parking aux véhicules.
- Autre proposition : créer un accès Ouest au parking depuis l'avenue Schweitzer ainsi accessible depuis la Rue de la République et l'avenue du Crottay.
- Le rond-point d'Azieu est accidentogène aujourd'hui même sans l'augmentation de trafic attendu avec le Grand Stade. Nous proposons la construction de deux tournes à droite (de RD 302 vers Genas et de Genas à RD 302) ainsi que d'une trémie pour la RD 302 souterraine au rond-point.

☒ 4-2 : Les autres points

- L'accès du parking aux véhicules venant du Nord de la RD302 se passe sans problème.
- La Métropole indique que ce parking ne sera pas utilisé les jours de faible affluence au stade.

☒ 4-3 : Les Navettes. Pas de gros problèmes avec les rotations si ce n'est quelques défauts de jeunesse. Le trajet pour aller au stade devant s'effectuer par l'Avenue du Crottay et le retour par la RD302, certains chauffeurs n'ont pas respecté, l'un deux a même emprunté ni l'un, ni l'autre et est parti route d'Azieu en direction des Tâches :

- Le point noir sera les soirs de semaine lorsque le rond point d'Azieu sera bloqué (voir plus haut).
- A noter qu'il n'y a pas de passage piéton matérialisé sur la rue de la République.

4-4 : Le BUS 67. Lors d'évènement au Stade, cette ligne qui joint l'avenue du Crottay à Bonnevey, est interrompu entre Meyzieu et Décines. Elle se rabat sur la station T3 Meyzieu Gare d'un côté et la station Décines de l'autre. Charge aux TCL d'améliorer l'information aux usagers après l'expérience du 9 Janvier.

5. LES TRAMS

Les chiffres du trafic annoncés par la Métropole ont été tenus.

Depuis Meyzieu ZI jusqu'à Décines, en passant par les 5 intersections de voiries, pas de dysfonctionnement importants. Nous pouvons mettre sur le compte de la période de rodage les dysfonctionnements en matière de mauvaises informations aux passagers sur les panneaux lumineux sur les quais et l'identification des rames.

La circulation des véhicules aux passages à niveau à l'avant match n'a pas conduit à la formation des bouchons significatifs et les comptages que nous avons réalisés fin 2015 permettent de ne pas avoir de grosses craintes lors des matches les soirs de semaine.

6. AVENUE DE VERDUN PARTIE OUEST

Du fait de l'interdiction de circulation sur la route de Jonage à Décines, nous avons envisagé que les automobilistes emprunteraient un itinéraire de délestage depuis le rond point C Chaplin pour rejoindre cette avenue via la Rue Ferrer, le chemin du Héron et La Combe aux Loups. La Métropole ayant pris la décision d'interdire l'accès à la rue Ferrer, cela n'a pu se produire et donc l'Avenue de Verdun n'a connu que le trafic des riverains.

7. CONCLUSIONS

2 cas envisagés

- **MATCH DURANT LE WEEK END**

Après le retour d'expérience du 9/01 et passées quelques mises au point, ce ne sera pas un problème majeur.

○ MATCH LES SOIRS DE SEMAINE

Il faut s'attendre aux blocages :

- Rue du Rambion
- Rond Point d'Azieu
- Rocade
- Rue de la République Côté Ouest

Il est donc important, pour nos élus, d'informer les habitants (panneaux lumineux, Cap Meyzieu...), de manière à ce qu'ils réduisent leurs déplacements pendant cette période.

De plus l'activité du Lycée C Chaplin va être impactée.

SOLUTIONS proposées afin de réduire le nombre de véhicules :

- ☒ **1) interdiction de circulation aux PL période d'avant match**
- ☒ **2) augmenter l'offre des transports en commun par le prolongement du Métro à Décines voire Meyzieu,**
- ☒ **3) Réduire le nombre de places de parking au stade (6700 à 2000 ?), après tout, ce sera le cas pendant l'Euro 2016.**

Dans les 2 cas, en cas d'urgence médicale, informer le public qu'il est nécessaire d'appeler le Samu ou les pompiers, qui auront un itinéraire de délestage, via la route de Jonage, plutôt que de prendre son véhicule personnel.

LE STATIONNEMENT

☑ Incontestablement, la capacité des parkings est suffisante :

- 6700 sur le stade,
- 3800 aux Panettes
- 5000 à Eurexpo pouvant passer à 10.000

ce qui représente 15.500 places avec un coefficient de remplissage de 2,8 p/véhicule , soit 43.000 personnes.

Les autres spectateurs venant en :

- ☑ T3 via Carré de Soie 6600 p
- ☑ T3 de Meyzieu ZI 7000 p
- ☑ A pied ou en vélo 1700 p

Soit un total de 58.300 p, ce qui correspond à la pleine capacité du stade.

Si les spectateurs suivent les indications de parking notées sur leur billet, il ne devrait pas y avoir de problème... Seulement voilà, nous ne sommes pas dans un monde parfait et l'on n'empêchera pas que des spectateurs veuillent se garer au plus près du Stade.

A noter que 500 places du parking des Panettes ont été mises à disposition des usagers côté Station T3 ZI. Ceci correspond donc à une extension des parkings existants qui avaient une capacité notoirement insuffisante. Reste à régler le problème du coût d'accès.

☑ Possibilités de parking sauvages.

- Sur les voies des lotissements les plus proches du stade.

Pour ce, la Ville et l'OL ont mis en place, sur environ 20 lotissements situés à l'Ouest et la rue Gambetta et de l'Avenue du Carreau, une présence de stadiers, filtrant par un système de badges, les véhicules autorisés à circuler. Ceci nous semble une mesure réaliste avant le retour d'expérience. La Ville était prête à reconsidérer les limites de cette zone si le besoin s'en fait sentir.

- Sur les parkings publics et commerciaux existants non dotés d'enceintes, c'est le cas du Centre Leclerc : Nous avons rencontré son propriétaire conscient de ce problème mais acceptant le risque tant que le futur centre commercial ne sera pas opérationnel, c'est à dire 2019. Nous verrons l'impact d'un tel parking sauvage sur la circulation des piétons se rendant au Stade.

- Qu'en est-il suite aux observations effectuées le 9/01/16 ?
 - Les lotissements contrôlés par les agents de sécurité n'ont pas été impactés.
 - Les secteurs Leclerc, rond point d'Arménie l'ont été, comme prévu, ainsi que la rue de la République côté Sud, la rue du 24 Avril, la rue A Paré, l'avenue de Verdun, les trottoirs autour de la Panière, les parkings de la Poste, du Mathiolan, du groupe Prévert et du Square Gambetta.
 - La fourrière a évacué environ 18 véhicules, la police municipale a verbalisé à 314 reprises.

- ▣ Pour quelques automobilistes interrogés, ils voulaient se rendre aux Panettes mais en ignoraient le lieu. Il est donc nécessaire de revoir le fléchage et éventuellement à la logistique de l'OL d'expliquer à travers la billetterie, comment s'y rendre.

Après une période de rodage de 2 ou 3 matchs, nous recommandons à nos élus de ne plus tolérer le stationnement sur les trottoirs en particulier rue de la République et de faire procéder à l'enlèvement.

En effet, il reste toujours des piétons, des poussettes, des chariots de personnes invalides et des 2 roues qui ne se rendent pas au match.

CONCLUSION : Les mesures prises et les travaux réalisés par la Ville nous semblent suffisants. Après quelques manifestations sur le Stade nécessaires pour roder le système, il sera temps de faire le bilan et d'adopter les contre-mesures si besoin.

Nous aurions préconisé les mêmes peut-être sur un périmètre plus élargi à l'Est (Saulnier, rue du 8 mai).

EN MATIERE DE SECURITE

- La sécurité liée à la circulation a été abordée dans le chapitre concerné.
- Nous abordons ici celle qui pourra être générée par des débordements d'une petite frange d'individus marginaux venant au stade pour en découdre. Dans ce cas, seraient impactés les enseignes proches du stade à Décines, aussi les zones de Leclerc, et établissements d'hôtellerie restauration ainsi que Grand Frais.
- Il convient d'empêcher aux piétons voulant en découdre, de se saisir des parpaings le long de la voie modes doux de T3, sur le pont de la Rocade, par un grillage de protection. Ce pont devant aussi être éclairé.

La Ville n'a pas souhaité investir dans un système de vidéo protection dans un premier temps. Cette décision nous paraît sage d'autant que si cela devenait nécessaire (l'expérience le dira), sa décision serait reconsidérée.

EN MATIERE DE NIVEAU DE BRUIT

- Sans retour d'expérience, bien difficile à juger. Qu'en sera-t-il de celui engendré :
 - Par les clameurs des spectateurs sportifs,
 - Par les concerts,
 - Par les feux d'artifice,
 - Par les animations données sur l'esplanade
 -

Après l'expérience du 9/01, il y en a très peu, donc supportable à toute proximité. On pouvait l'entendre vers le Grand Large car le vent était de dominante Sud

EN MATIERE DE PROPETE

- C'est typiquement un problème d'éducation et de comportement.
- Dans la mesure où les vendeurs ambulants ne sont pas autorisés dans notre ville, ce problème devrait être sérieusement atténué. Reste à voir les moyens de contrôle organisés par nos élus pour faire respecter cette interdiction.
- Seront impactés :
 - La voie piétonne le long de T3 de l'avenue Jean Jaurès ou pont sur la Rocade.
 - La Rue de la République, de Mendès France à l'échangeur 6.
 - Le parking de Leclerc et place de l'Arménie,
 - La Rue du Rambion.

- La Métropole devra assurer le nettoyage les lendemains d'événement.
- Prévoir l'installation de poubelles fixées aux endroits précités.
- Un suivi des coûts engendrés par le nettoyage d'après manifestations, indemnités dues à Rhône Express en cas de retards et les heures passées par la Police municipale doit être tenu par nos élus.

OL ACADEMIE

- En cours de construction, mise en service 08/16, située sur la Ville de Meyzieu
- 400 stagiaires dont 120 filles
- 6 terrains dont 4 synthétiques (2 en temps partagé entre OL et USM)
- OL ACADEMIE aura ses propres parkings
- 100 emplois prévus, en fait des transferts du centre Tola Vologa existant.

RETOMBEES POUR LA VILLE :

- Une « IMAGE » liée à l'implantation
- Les recettes de la location du tènement
- OL Académie va attirer les familles de stagiaires à Meyzieu. On peut penser que ce nouvel équipement, qui aux dires de l'OL, est le plus important en France en taille et qualité de formation, va engendrer aussi des visiteurs venant de tout le territoire national. **Ce serait peut-être**

**une opportunité offerte à un investisseur privé de créer un pôle
Hôtel-Restaurant en Centre Ville.**

- Les nuisances sonores devraient être supportables du fait de l'arrêt des activités à 19h30

REMARQUE : Il semble vraisemblable que si l'OL a choisi de l'implanter dans notre ville, c'est par mesure compensatoire du Grand Stade à Décines car les 40 ha du Montout étaient bien suffisants.

REMERCIEMENTS

Madame BOISSEAU, Monsieur QUINIOU	Adjoints
Madame ARANEGA, Monsieur TORIANI, Madame ATTARD	Ville de Meyzieu
Madame PAGANI	Ingénieur Chef du projet pour le Grand Lyon
Monsieur LANDAIS	Propriétaire Centre Leclerc
Monsieur ILIOU	Directeur OL
Madame NAVARRO	Century 21
Madame TEYSSIER	Agence Centrale
Monsieur PAULIN	Carton Rouge
Madame DE MALLIARD	Chargée de mission Emploi Grand Stade
Monsieur CARLIER	Président UCAM
Monsieur BOURLIOUX	Responsable Guichetiers OL

Monsieur LUCHESI
Monsieur TAUVERON
Madame YLLES
Monsieur GRANGER
Monsieur LACHANELLE

Manager des Voiles du Grand Large
Hôtel Kyriad Meyzieu Lyon Est
Hôtel Grand Est Rode
Comfort Hôtel Rode
Hôtel des Lumières et
Restaurant Au Champ du Coq

REGRETS

- 1) Celui de n'avoir pu travailler de concert avec le Conseil de Développement de la ville de Décines qui s'est constitué au dernier trimestre 2015, sans commission « Grand Stade ».

- 2) Celui de ne pas avoir abordé l'impact environnemental en terme d'énergie alors que le Stade des Lumières est situé le long de la Rode « sans lumière » pour les automobilistes.

C- Commission « Intergénérationnel »

Membres : Mrs ACHARD (démissionnaire), BENEKIAN (démissionnaire), CHABANETTE (démissionnaire), Mme COUREAU-FALQUERHO (démissionnaire),
Restent encore présent aux réunions Mr DE BASTIANI, Mme FAURE, Mr GACHET-MAUROZ, Mme TISSOT

Elu référent : personne

Objectif :

Identifier, favoriser et développer le lien entre les générations. En réponse à une forme de « repli » ou individualisation des structures familiales, au repli identitaire, aux diverses fractures générationnelles (technologiques, culturelles,...)

Réunions effectuées : 8

1 rendez-vous avec Karine Berland en mai 2015

Contributions : Divers comptes rendus

Préambule :

La commission a vu, au fil des mois, son nombre diminué. Elle n'est plus composée que de 4 membres, de plus de 65 ans en moyenne. Son manque de diversité générationnelle est un critère de faiblesse.

Les réunions ont eu pour perspectives de mieux connaître les diverses composantes générationnelles, en premier lieu les seniors.

Nous avons été surpris de la qualité des statistiques concernant les diverses composantes d'âges de la population majolane en général (une simple extrapolation des statistiques de l'insee datant de 2011), et nous nous sommes intéressé par la suite au rôle du pôle senior, en plein audit en mars 2015 puis en restructuration par la suite. Malgré nos demandes, nous n'avons pas obtenu les conclusions de l'audit puis le plan de développement de ce pôle.

Ce manque nous interroge sur la vision que peuvent avoir les diverses composantes de la Mairie (élus, ou salariés de la mairie), sur le rôle du CDD

Nous avons malgré tout proposé quelques suggestions, concernant le pôle via nos comptes rendus, mais qui n'ont fait l'objet d'aucun retour...

Nous nous sommes inquiété également de la politique de communication, vecteur essentiel du lien intergénérationnelle...pas plus de nouvelle...

En désespoir de cause, nous nous sommes replié vers l'étude du tissu associatif de Meyzieu, refuge des diverses composantes générationnelles et porteur éventuel de ce lien, pouvant servir d'exemple.

Là aussi, « porte close »...pas de recensement des associations... éventuellement les associations subventionnés par la commune...à nos investigations sur ce seul échantillon, il semble que là aussi il soit impossible d'avoir la moindre information qualitative...chacun se renvoyant la balle...



Cependant et pour rester positif...

L'intergénérationnelle : Un outil délicat à maîtriser...

L'interG, s'avère délicat à mettre en œuvre. Force est de constater qu'une action visant à mobiliser jeunes, moins jeunes, et seniors ne se décrète pas, ni ne s'impose. Elle se construit

Intuitions et bonne volonté ne sont pas suffisantes

Pour arriver à la faire fonctionner, il faut fédérer les acteurs locaux, qui eux-mêmes doivent être convaincus du bien-fondé de l'action. La tâche est d'autant plus ardue, que l'organisation des tâches, cloisonne le travail de chacun de ses acteurs. Regroupés par tranche d'âge, chacun s'investit dans sa spécialité et n'a que peu de temps à consacrer, à la tranche d'âge générationnel d'un autre service.

Il faut donc agir sur les états d'esprit, et avoir conscience que l'action se situe dans la durée, dans le temps, il doit y avoir une continuité au-delà d'une simple action.



L'interG n'est pas un gadget, il devient un atout, une force de mobilisation, lorsque on a un projet qui intéresse une large population.

Face à des Seniors, certains pouvant être très âgés et dépendantes, mobiliser la jeune génération n'est guère aisé, bien que les choses évoluent. (Un nombre croissant d'étudiants sont intéressés par de telles actions).

Les jeunes adultes et adultes sont moins disponibles, car ils ont tendance à se mobiliser par la vie active, il est difficile de compter sur eux. De même pour les jeunes en difficultés, ou en voie de marginalisation, ils n'en voient que peu l'intérêt, ont du mal à s'occuper d'eux mêmes.

Chaque projet doit tenir compte des désirs des Seniors, leur rythme de vie, de leurs spécificités.

La cohabitation InterG, partage de logement entre jeune-ancien, ne séduit pas d'emblée à Meyzieu.

Problème lié à la communication sur les associations organisant leur mise en place, bien que parfois médiatisées, ces actions restent marginales, il faut donc les retravailler, d'autant que nécessité économique oblige, chacun peut y trouver son compte.



Résidence InterG. Plusieurs montages possibles, logement en coopérative (difficile à organiser, logement spécialement aménagé (répondant à une mixité interG), adaptés aux séniors et leur handicap, avec locaux communs permettant le partage (laverie, salle de jeux,...) Un gros travail en amont doit être entrepris et négocié entre le CCAS et les promoteurs privés, à orientation « citoyenne », et/ou les HLM



Notre groupe est fervent militant de ce mélange des âges qui produit de vrais effets positifs, sous réserve que l'organisation soit sans faille.

Les seniors sont difficiles à mobiliser, ils aiment se retrouver autour d'activités ludiques et conviviales. Se méfier de la multiplicité des actions.

LISTE D' ACTIONS ENVISAGEABLES

-Fresque dans centre-ville

-Résidence InterG (Pourquoi pas projet sur résidence du château, ancienne maison de retraite)

-Portage de livre à domicile, temps de lecture et discussion autour du livre (à partir du club de lecture par exemple)

-Echange de compétences (informatique, usage et maniement du tel portable, échange de recette de cuisine, travail du potager, tricotage...) Apprendre aux anciens ce que les jeunes savent faire, apprendre aux jeunes ce que les anciens savent faire...

-Echanges culturels autour de la musique, musique d'aujourd'hui (ce n'est pas que du « boum-boum ») musique d'hier (ce n'est pas forcément ringard) et ce avec l'école de musique ou autres associations.

-Le tutorat solidaire à la conduite 'jeunes retraités aidant les plus jeunes, et ce en partenariat avec auto-école, assureur, garage

-Mise en place d'un dispositif de participation citoyenne (surveillance des voisins, sécurité permettant une création de lien social)

-Témoignage vivant sur l'histoire récente (résistance, guerre, mode de vie des années 40....)

-Tutorat professionnel entre un jeune en apprentissage et un retraité maîtrisant un savoir faire professionnel

-Tutorat pour chercheur d'emploi, cadre



En conclusion

A défaut d'intérêt manifesté par les tous, la mise en place d'un plan d'action InterG n'est pas envisageable.

La nomination d'un élu référent est indispensable, le CDD est prêt à le soutenir pour l'aider et alimenter sa réflexion. De même le CDD se tient prêt à recevoir des orientations et des pistes de réflexions sur lesquelles travailler. L'implication du CCAS est primordiale. Le tout nécessite une coordination

L'élu est le mieux à même d'envisager les contours de ce projet.

Il reçoit les doléances les rapports d'activités, d'animations les statistiques, ou les souhaits repris dans le document « analyse des besoins sociaux ».

L'intérêt de l'interG est manifeste car il participe à une meilleure compréhension entre uns les autres, les liens d'empathie peuvent se créer et laisser place à une meilleure solidarité, à une « concrétisation » d'un mieux vivre ensemble. L'échange d'expérience est réel, la mémoire des anciens est ravivée, la curiosité des jeunes peut être satisfaite.

Dans l'immédiat, la commission ne peut continuer à fonctionner avec 4 personnes, elle doit s'étoffer ou disparaître.



D- Commission « Plan global de circulation »

Membres : Jean-Paul Bénékian, Michel Carotte, Frédéric Girod, Yves Martinez , Gilbert Normand, Patrice Tassart, Michel Shoshany, Roland Zanazzo

Elu référent : Christophe Quiniou

Objectif : Elaborer des propositions à partir de la caractérisation des déplacements

Réunions effectuées : 8 réunions en salle + 2 visites de terrain + 1 réunion avec Christophe Quiniou + Echanges avec le CdD de la Métropole

Productions

Contribution « Valoriser et développer les cheminements piétonniers »

Diaporama : Situations particulières relevées lors des visites de terrain

Contribution transmise au Sytral dans le cadre de la révision du PDU, reprenant les travaux antérieurs.

Conclusions sur les cheminements piétonniers

Développer la Ville des Courtes Distances suppose de prendre en compte les **déplacements à pied en tant que mode de déplacement**, géré en tant que tel.

Existence de nombreux cheminements réservés ou partagés avec les Modes Doux, peu connus, rarement dénommés et non répertoriés.

Signalisation existante non cohérente et mal entretenue.

Absence de signalétique directionnelle pour les « déplacements du quotidien ».

Pas de lien entre les usages et les aménagements, mode d'exploitation incertain.

Nécessité de distinguer les itinéraires piétonniers de proximité des itinéraires de randonnée pédestre, qui ont chacun leur cohérence

Nécessité que tous soient **dénomés** (pour permettre notamment leur **repérage cartographique**), et disposent d'une **signalisation** précisant les

usages autorisés ou tolérés, et soient équipés d'une **signalétique directionnelle exprimée en distance et en temps de marche.**

Nécessité d'un **Pilotage global des itinéraires piétonniers** au sein de la Compétence Mobilité/Déplacements, conciliant gestion de proximité et stratégie métropolitaine.

Organiser ce **pilotage dans la durée** en l'intégrant dans les réflexions et **prescriptions d'urbanisme**, ainsi que dans la gestion des opportunités et aléas, notamment réglementaires.

Nécessité d'une volonté partagée entre la Commune et la Métropole.

De grands progrès sont possibles sans nécessiter de gros budgets d'investissement.

Perspectives de travail pour 2016

Etablissement de préconisations pour faciliter le mode de déplacement « vélo autre que loisirs », à partir de l'étude de quelques cas concrets à Meyzieu.

Poursuivre les échanges avec le Conseil de Développement de la Métropole, notamment dans le cadre de la Révision du PDU.

Nous sommes disponibles pour travailler sur de nouvelles saisines des élus.

E- Commission « Dynamisation du centre ville »

Membres : **Patrice Tassart**, Gérard Miriot, Guy Charvin, Georges De Bastiani, Eve Achard, Gilbert Normand, Pierre Viseux, Yves Martinez, Madeleine Tissot, Luc Deyris

Elu référent : M. Herlemont

Objectif : Rendre le Centre Ville attrayant et agréable en terme de cadre de vie et vivant grâce aux commerces et activités proposées, continuation des travaux de la commission mise en place lors de la précédente mandature

Activité 2015

- 9 réunions à partir du mois de février

- la réunion du 12 mai a été une rencontre avec Frédéric Herlemont en sa qualité d'adjoint en charge du Centre Ville, commerce et marchés de détails et Valérie Marion, Manager centre ville : une saisine a été faite pour un sondage auprès des majolans afin de connaître leurs habitudes de consommation, que nous nous sommes entièrement approprié pour le mener de sa conception à son dépouillement.

- Ce sondage a été réalisé du 5 septembre (Forum des Associations) au 30 septembre : présence à un marché le samedi et un samedi matin à la Médiathèque, dépôt dans les boîtes aux lettres, questionnement direct des voisins...

Résultats Sondage

Nombre de questionnaires remplis : 367 -
grande majorité de seniors (58% au-delà de 60 ans), manque de réponses de la population plus jeune (10% entre 25 et 30 ans)
- manque de réponses de quartiers significatifs (Mathiolan et Plantées)

Fréquentation Centre Ville

Constat : les Majolans s'y rendent chaque semaine, au moins une fois (plus de 80% de réponses) -

Motifs : en 1^{er} lieu le pôle Mairie/Poste/Sécurité sociale, puis faire des achats pour 56% des personnes interrogées, suivi par la banque, les professionnels de santé, le cinéma, tous cités à plus de 50 %...

- Moyen de transport pour se rendre au centre Ville : 73% en voiture, 44% à pied et le vélo ne représente que 16%

Marché

Deux tiers des Majolans s'y rendent, soit le samedi, soit le mercredi ou les deux jours.

Satisfaction globale aussi bien sur sa localisation que sur la qualité des produits. Le gros point noir est le stationnement et la circulation à l'intérieur du marché (53% de réponses défavorables). Reste un manque de communication sur les événements (entre autre La Cuisine au Marché)

Attractivité du Centre Ville

Même si le cinéma et la médiathèque font la quasi unanimité du taux de satisfaction, 80% des répondants trouvent le Centre Ville globalement non attractif. Raisons principales invoquées : manque de restaurants et de commerces, méconnaissance des événements (communication ?)

Propositions

Cadre de vie

- Harmonie dans l'urbanisme Centre Ville : existe-t-il un plan global pour un schéma cohérent ? Si non, il serait souhaitable d'en bâtir un rapidement -
- Mise en place de trompe-l'œil lors des travaux sur les échafaudages
- Végétaliser des façades pour en cacher l'inesthétique (la tour place Jean Monnet... à défaut de la supprimer) -
- Fleurissement : : bien que la satisfaction soit bonne dans l'ensemble, un Centre Ville un peu plus fleuri est réclamé
- Démonstrations et cours de danse , théâtre, animations... dans un espace style kiosque place Jean Monnet... mais pour cela, il faudra qu'elle soit uniquement piétonne -
- Aménagement d'un parc pour enfants
- Achat par la Mairie de la Régence
- Gare de Meyzieu : utiliser ce lieu avec au minimum des toilettes publiques mais aussi un snack, un kiosque à journaux...

Marché

- Réorganisation de marché : la fermeture partielle de la Rue de la République entre la rue Antoine Vacher et la rue du 8 mai est une étape prochaine, aller au-delà en le déplaçant partiellement vers la médiathèque

Faciliter le déplacement à l'intérieur du marché en évitant la circulation sur les trottoirs, le passage des câbles électriques...sources d'accidents

- améliorer encore la qualité des produits, le bio en particulier, permettrait de se démarquer de la concurrence Grand Frais

Accessibilité

- Navettes, électriques, pour se rendre aux Centre Ville, pour les personnes âgées principalement des quartiers éloignés

- Parking à l'arrière de la Cuisine Centrale avec fléchage et cheminement piéton pour rejoindre le Centre Ville

- Zone bleue à étendre le samedi, au moins rue Antoine Vacher

Commerces

Locomotive commerciale ? Installation de nouveaux commerces ?...tout en notant l'arrivée de la brasserie rue Antoine Vacher

- quid du poste de manager Centre Ville suite au départ de Valérie Marion ?

- les types de commerce le plus fréquemment cités par les Majolans interrogés : vêtements, chaussures, pâtisserie, traiteur : des pistes d'implantation ?

Communication : un grand effort à faire sur les évènements, les indications de des commerces et bâtiments publics

Suite des travaux de la commission

Questionnaire auprès des commerçants afin de recueillir leurs attentes

F- Commission « Grand Large »

Membres : Pierre Viseux, Christian Ducarre, Marie-Rose Persoud,
Albert Muguet, Grégory Achard, Romuald Trombetta, Guy Charvin.

Elu référent : M. Forissier

Objectif :

Réaménagement des abords immédiats du Grand Large, avec vision métropolitaine de territoire : Meyzieu, Décines, Jonage- note précisant le contexte, les cibles de travail et les échéances.

Réunions effectuées :

- 9 réunions de travail effectuées en 2015
les : 9/2 – 9/3 – 11/5- 8/6 – 6/7 _ 14/9 – 12/10 – 9/11 – 14/12 .
- 2 rencontres avec le président du Syndicat du Canal de Jonage
- 2 rencontres informelles avec chef de projet du Syndicat
- Rencontre avec la société de pêche.

- Réunion de présentation du travail effectué par Poisson Pilote
- Réunion avec les Élus de Décines en vue de travailler en collaboration avec le C3D ; réunion avec des membres C3D.
- Réunion avec les services de sécurité de Meyzieu.
- Réunion avec les services EDF, Segapal, Sivom.

Travail effectué :

- 2 visites à pied des berges et du canal, entre le Pont d'Herbens et le Pont de Décines.
 - Recherches potentialités et contraintes de l'existant.
 - Recherche et prise de contact avec des personnes qualifiées, à EDF, Métropole, Syndicat du canal.
 - Prises de connaissance de la situation anarchique des bases de voile existantes et des détenteurs d'autorisations d'occupation données par EDF
 - examen du site, évaluation de la fréquentation apparente des bases.
 - Études sur plan et sur place des terrains disponibles à proximité des berges, chemin de contre halage, ou plus éloignés, pouvant accueillir des aménagements ou équipements. Recherche de la propriété de ces parcelles et des surfaces disponibles. - sur Décines et sur Meyzieu.
 - Réflexions sur des principes et perspectives envisageables d'aménagements.
 - Réflexions sur des aménagements simples ou propositions à faire dans une dimension « Métropole ».
-
- Recherche d'activités ou manifestations marquantes et valorisantes, d'importance métropolitaine - analyse des points positifs et négatifs.
 - Prise en considération des études déjà réalisées pour le compte du syndicat du canal.
 - Proximité du Parc Miribel-Jonage : atout, complémentarité ou concurrence ?
 - Liaison avec le Grand stade de l'OL : cheminement, stationnement, réseau

de déplacement mode doux !

Conclusion et Perspectives de travail pour 2016 :

La position du Grand Large, à cheval sur les deux communes Décines et Meyzieu, nécessite un travail commun avec le conseil de développement de Décines.

Nécessité de mise en commun de nos connaissances et recherches.

De façon à donner le maximum de chances à une appropriation des propositions et pour faciliter les financements, fournir une contribution qui s'inscrit dans les 3 axes de développement souhaités par le Syndicat du Canal (tourisme, sport, éducation) et les perspectives du conseil de développement de la Métropole qui nous indique quatre champs à explorer :

- 1) le numérique
- 2) l'activité culturelle créative et de loisir
- 3) le bien vieillir
- 4) l'économie verte et circulaire ainsi que la mutualisation et l'économie courte .

Ne pas négliger les idées ambitieuses, et limite utopiques, de façon à donner un large choix aux décideurs.